

Formation spécialisée en santé sécurité et Conditions de Travail du 8 juin 2023
Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

En premier lieu, nous tenons à témoigner notre satisfaction pour la tenue de cette FSSSCT sur la journée, comme nous vous le demandions, tant les sujets concernant l'actualité de la DRFiP44 sont importants.

Néanmoins, nous regrettons que les sujets amenés par les élu-es de la FS ne fassent l'objet d'aucun document de travail.

Par ailleurs, nous renouvelons les demandes déjà exprimées dans notre liminaire du 28 février 2023 à savoir, la tenue d'un Comité Social d'Administration local sur la programmation des axes de travail des instances comme le précise l'article 47 du décret 2020-1427 de novembre 2020.

Attendre un règlement intérieur qui ne viendra peut-être qu'en fin d'année ne devrait pas nous empêcher de réfléchir collectivement aux travaux de ces nouvelles instances ; instances issues de la loi de transformation de la Fonction publique d'août 2019 rappelons le une fois de plus.

Loi que nous avons combattue et dont nous constatons chaque jour les conséquences pour le moins malheureuses !!

En second lieu, nous ne pouvons pas ne pas évoquer ici, les chiffres emblématiques de l'Observatoire Interne 2023 :

- seulement 26 % des personnels s'estiment optimistes sur leur avenir au sein de leur direction,
- 55 %, donc 1 agent sur 2, estiment que sa motivation diminue,
- 56 % considèrent que les changements sont trop rapides,
- 69 % jugent que les possibilités d'avancement sont insatisfaisantes.

Nous ne pouvons que témoigner de ce désenchantement, et c'est un euphémisme, tant les agentes et les agents de la DRFiP 44 nous confient leur mal être quotidiennement.

Tous les jours, nous rencontrons des agentes et des agents déboussolés, en quête de sens et de reconnaissance, qui n'en peuvent plus d'être confrontés à des applicatifs qui ne fonctionnent pas, à des restructurations et des déménagements qui les fragilisent professionnellement et personnellement, le tout dans un flou dangereux sur l'application des règles RH, notamment en matière de priorité, comme cela a été le cas pour la création de l'antenne des SIE nantais de Fontenay-le-Comte.

Une pause dans les restructurations s'impose ! Elle est capitale tant pour la santé physique et psychique des agentes et des agents du 44 que pour la qualité de l'exercice des missions. Ce climat anxigène n'est bon pour personne.

Il existe aujourd'hui bien peu de mesures concrètes pour soutenir humainement et professionnellement des agentes et des agents en état de grande fatigue.

Et ce n'est pas le message du Directeur Général commentant les résultats de l'Observatoire Interne qui va pouvoir rassurer ni le nouveau mode d'évaluation professionnelle.

Il est urgent de constater que l'entêtement à supprimer sans cesse des emplois mettent également en danger les organisations du travail et donc par conséquent, les agentes et les agents.

Il serait donc mal venu de leur reprocher de vouloir trouver refuge dans le télétravail !

La DGFIP ne récolte finalement que ce qu'elle s'est entêtée de semer !!